



TOIT ET JOIE

groupe
POSTE HABITAT

ileane

TRAIT D'UNION

La lettre des locataires

Lettre des locataires de Toit et Joie - SA HLM au capital de 40 000 € - 82, rue Blomet / 75731 Paris Cedex 15 - Tél.: 01 40 43 59 00 / Fax : 01 40 43 59 96 - esh@toitetjoie.com - www.toitetjoie.com
 Directeur de la publication : Michèle Altar - Responsable de rédaction : Sullivan Vandromme - Réalisation : LeGrand8 - Illustration : Kinkin - Crédit photos : Toit et Joie - Impression : Accenttonic, 12 500 ex. - ISSN : 1967-5909

aire - sommaire - somm

La résidence du Cèdre fête ses 20 ans

RSA, explications

Express

Partez sans inquiétude

Un parking propre et des économies de charges au Blanc-Mesnil

Attention aux fortes chaleurs !

actu

La résidence du Cèdre fête ses 20 ans

C'était le 1er avril 1989. Les premiers locataires rentraient dans la nouvelle résidence Toit et Joie du 3-5 allée du Cèdre à Châtillon. Le dimanche 28 juin, l'Amicale des locataires n'a pas manqué de fêter cet anniversaire.



Tous les locataires actuels ou anciens ont été conviés à cet événement et se sont retrouvés autour d'un repas convivial. Anecdotes et souvenirs ont été retracés grâce à une projection de photos des événements et des travaux d'amélioration qui ont rythmé la vie de la résidence.

Un journal a spécialement été édité dans lequel les plus anciens locataires retracent l'histoire du quartier et rappellent l'emménagement mémorable des 84 nouveaux loca-

taires et toutes les animations qui ont pu être organisées dans la résidence (fêtes, olympiades, rallies, décorations, activités des enfants). Madame Zanelly, la gardienne de Toit et Joie depuis 1989, y reçoit un joli remerciement pour son dévouement et son efficacité.

20 belles années se sont écoulées dans la résidence du Cèdre à Châtillon. Que cette ambiance de convivialité se poursuive !

ZOOM SUR...

RSA, explications

Depuis le 1^{er} juin dernier le Revenu de Solidarité Active, dont nous entendons beaucoup parler, est entré en piste. Quelques explications.

Si vous êtes bénéficiaire du RMI ou de l'API vous n'avez aucune démarche particulière à effectuer puisque le RSA a remplacé automatiquement ces aides et vous toucherez exactement le même montant.

Si vous êtes en recherche d'emploi vous pouvez bénéficier de cette aide. De la même manière, si vous exercez une profession mais que vos revenus restent limités (ex. travail partiel, SMIC avec personnes à charge) vous avez peut-être droit au RSA pour compléter vos revenus. Sachez aussi que chaque bénéficiaire doit avoir au moins 25 ans ou un enfant né ou à naître.

Rendez-vous sur les sites www.rsa.gouv.fr, www.caf.fr ou www.msa.fr pour y faire une simulation en ligne. Pour déposer votre demande, il vous faut télécharger le formulaire à l'issue de la simulation et l'adresser à votre Caf, à votre Conseil général ou au centre communal ou intercommunal dont vous dépendez.



“ A PARIS, CET ÉTÉ,

les jeunes qui ne partent pas en vacances s'amuse ! L'opération "Ville Vie Vacances" donne la possibilité aux jeunes parisiens de 11 à 21 ans, de participer à des activités sportives, culturelles et de loisirs attrayantes. Renseignements au 01 42 76 15 36 ou sur www.jeunes.paris.fr

press - les brèves - express - les brève- expre

pensez-y !

Partez sans inquiétude

La période d'été est traditionnellement sensible en matière de cambriolages. Afin de lutter contre les vols par effraction durant cette période, une grande majorité des commissariats d'Ile-de-France met en place l'opération "Tranquillité Vacances".

Reconduit chaque année, ce dispositif est entièrement gratuit. Il permet aux personnes de partir en vacances en toute tranquillité.

Pour bénéficier d'une surveillance de votre logement, il vous suffit de vous munir d'un justificatif de domicile (avis d'échéance Toit et Joie, quittance EDF, GDF ou téléphone) et de déclarer votre absence au commissariat de votre commune ou le plus proche de chez vous.

Les agents de police procéderont à des passages fréquents à votre domicile durant votre absence. N'oubliez pas de prévenir le commissariat si vous modifiez la date et/ou la durée de vos congés.

du côté de...

Un parking propre et des économies de charges au Blanc-Mesnil

Chaque année, depuis 15 ans, c'est le même rituel dans la résidence de l'allée de la Nation au Blanc-Mesnil. Les locataires s'arment de balais, de seaux, de tuyaux d'arrosage, un peu de courage et beaucoup de bonne humeur pour nettoyer, de fond en comble, le parking de leur résidence.

Nous savons tous combien il est agréable de vivre dans une résidence propre. Sous l'impulsion de Madame Zanutto, la gardienne, et de l'Amicale, les locataires ont pris les choses en main et ont nettoyé eux-mêmes leur parking de 70 emplacements.

" Il y a toujours eu des volontaires pour cette action responsable qui permet de faire d'importantes économies de charges collectives " explique la gardienne. Car en effet le nettoyage d'un parking de ce type coûte approximativement 2500 € qui sont répartis entre les locataires. Mais ce grand nettoyage annuel est aussi un moment très sympathique entre voisins qui finit toujours autour d'un verre.

pensez-y !

Attention aux fortes chaleurs !

Contrairement à ce que l'on peut penser, tout le monde est concerné lorsque la chaleur frappe. Elle constitue une agression pour chaque organisme.

Parmi les complications les plus graves : la déshydratation, le coup de chaleur ou encore l'aggravation d'une maladie. Il faut boire régulièrement de l'eau, même sans avoir soif, au minimum 1,5 l par jour. Se protéger de la chaleur et éviter les efforts aux périodes les plus chaudes de la journée.

Les personnes âgées doivent particulièrement faire attention à rester au frais et s'humidifier la peau en

assurant une légère ventilation. Si vous êtes seuls, pendant la période des vacances, contactez votre Mairie qui pourra vous apporter une aide ou vous orienter vers les services concernés.

Soyons attentifs aux personnes les plus vulnérables et isolées. Si l'état de santé d'un de vos voisins vous préoccupe, n'hésitez pas à lui rendre visite.

Si vous le pouvez, aidez-le à se faire connaître des services locaux de prévention. Si nécessaire contactez votre gardien(ne). Nous savons pouvoir compter sur votre vigilance et votre solidarité !

